



**Barbara asbl**



**S.E.A asbl**



## **NOTE TECHNIQUE**

### **La problématique de la non autonomisation de peuples autochtones riverains du PNVi : ses conséquences et proposition pour la protection des ses écosystèmes**

#### **1. La discrimination des peuples autochtones du PNVi**

La Parmi les ethnies répertoriées en RD Congo on compte celle des pygmées, un peuple particulier par son mode de vie. Les pygmées à cause de leur vie nomade, ils sont dispersés presque dans toutes les provinces environnantes des forêts de la RD Congo. De part leur nombre, ils sont estimés à 660000 individus, selon un rapport de la Banque mondiale de 2009.

Ce qui fait qu'ils sont considérés comme un peuple minoritaire et donc qui nécessite une attention particulière. Les pygmées sont discriminés, le commun des mortels pense que c'est la femme pygmée qui guérit les maux de dos des hommes bantou par le biais des relations sexuelles.

C'est encore la main d'œuvre du pygmée qui est moins chère. On peut facilement lui demander de travailler sur des hectares pour une bouteille de l'alcool local ou la cigarette et même l'huile. Bref, c'est l'homme pygmée qui travaille pour un traitement aléatoire en nature.

Comme si cela ne suffisait pas à ces traitements inhumains, les pygmées sont aussi privés d'école (pas d'instruction). Ce sont les enfants des pygmées qui ne sont pas vaccinés. Autant d'actes qui démontrent l'arrogance des bantou vis-à-vis des pygmées.

Cette discrimination s'aggrave d'avantage pour les pygmées riverains du PNVi dont le nombre est relativement grand. En territoire de Nyiragongo, il y a 20 familles des pygmées dans le Village de Hehu, dans le groupement de Mubambiro territoire de Masisi, il y a 140 femmes pygmées et 70 hommes, et cela sans compter les pygmées dans le territoire de Rutshuru et Lubero .

Les pygmées ont une vie liée aux forêts. Ils y cherchent des bois morts, soit pour la culture des abeilles, pour cueillir le miel, faire la chasse, cueillir les fruits, les champignons, les plantes médicinales et autres produits non ligneux.

Malheureusement, les pygmées riverains du PNVi ne peuvent pas exploiter la forêt du PNVi, car elle est déjà classée site du Patrimoine mondiale de l'UNESCO.

**Bureau de la Coalition:** Au Barbara Centre. Q. Ndosho, Avenue Kabasha N° 062, vers la Station Simba ,  
Commune de Karismbi, Ville de Goma,

Tel : (+243)822226921, (+243)998858280, (+243)997700920, (+243)817882400

## **2. Conséquence de la non autonomisation du pygmées riverains du PNVi**

Les autres tribus riveraines du PNVi notamment les Bantu, habitué à la vie nomade n'ont pas eu beaucoup de difficulté à se débarrasser progressivement du Parc. Par contre, l'autonomisation des pygmées riverains du PNVi pause encore des problèmes parce qu'il n' ya pas eu des mesures d'accompagnement afin d'assurer leurs autonomisations.

Cela a eu comme conséquences :

### **a. Destruction des écosystèmes du PNVi**

Selon nos enquêtes sur terrain, les pygmées de Kibumba pratiquent la chasse et coupent les arbres dans le PNVi et dont une partie est utilisée pour la survie de la famille et une autre est vendu à la population Bantu. Ceux de Mubambiro coupent les arbres du Parc et dont une partie est utilisée pour carbonisation du charbon afin d'assurer leur survie.

### **b. Conséquences socio-économiques**

Comme ces peuples autochtones ne sont pas encore adaptés à la vie sédentaire d'une part et comme ils ne peuvent pas mener des activités dans le Parc d'autres part, cela les plongent dans une pauvreté extrême. Ces peuples pygmées n'étudient presque pas, et moins encore leurs enfants.



**les maisons de familles pygmées à Mubambiro**

### **c. Conflit entre ICCN et les peuples autochtones**

Les pygmées ne connaissant rien sur les avantages du PNVi d'une part, et surtout qu'il n'y avait pas les mesures d'accompagnement pour leur autonomisation, ces peuples autochtones considèrent le PNVi comme une menace pour leurs intérêts car disent-t-ils, ils sont les premiers occupants de la RD Congo

**Bureau de la Coalition:** Au Barbara Centre. Q. Ndosho, Avenue Kabasha N° 062, vers la Station Simba ,  
Commune de Karismbi, Ville de Goma,

Tel : (+243)822226921, (+243)998858280, (+243)997700920, (+243)817882400

#### **d. Violation des droits de l'homme et le viol des femmes pygmées**

Afin de survivre, ces peuples autochtones pénètrent clandestinement dans le parc et une fois arrêtés par les éco-gardes, ils sont emprisonnés, parfois au mépris des droits de l'homme. En titre illustratif, nous citerons l'arrestation de sept personnes autochtones par les éco-gardes dans le Parc des Virunga coupant les arbres près de MUBAMBIRO en date du 23 octobre 2018. Tout en condamnant ces actes de spoliation du PNVi par les pygmées, Barbara asbl avait aussi dénoncé Dans sa lettre du 14 novembre 2018 ayant l'objet : **« Les pygmées riverains du PNVi partenaire incontournable dans sa protection, malheureusement oublié et maltraité : cas de l'arrestation des pygmées de MUBAMBIRO/SAKE»**, adressée au Directeur Provincial de l'ICCN avait dénoncé les irrégularités judiciaires lors de ces arrestations car une fois arrêté, ils étaient transférés à RUMANGABO loin de leurs familles qui voulaient les rendre visités et rendant difficile leur droit à l'assistance judiciaire.

Cependant, avec la prolifération des groupes armés qui sont impunément actives dans la brousse, les femmes pygmées sont parfois violées et soumise à des actes dégradants et dont malheureusement elles sont ignorantes non seulement des dispositions liées au viol mais aussi elles ne dénoncent pas le cas des viols et de surcroit ces femmes pygmées ignorent les conséquences liées au viol.

### **3. Les efforts de notre coalition pour l'autonomisation des peuples autochtones**

#### **a. Barbara Asbl**

Le 1er décembre 2018, Barbara Asbl avait organisé, **« une journée de réflexion sur la problématique de la non implication des pygmées dans la lutte contre les violences sexuelles et le VIH /SIDA »** à l'occasion de la journée mondiale du SIDA 2018 à Mubambiro.

En effet, en menant une vie sédentaire, les peuples pygmées, entrent dans les communautés bantu où les hommes bantu commencent avoir des relations sexuelles non protégées avec les filles pygmées. En outre, les filles et les garçons pygmées sont très actifs dans les relations sexuelles sans protection car ils ne sont jamais sensibilisés à ce sujet, ils ignorent donc les conséquences liées au manque de protection par l'usage du condom d'autre part, il y a maintenant des enfants bantu qui commence à se marier avec des filles des pygmées.

Vu que le pygmée riverain du PNVi, n'est pas informé sur le fléau VIH /SIDA, cela l'expose beaucoup plus que le Bantu, Il est à noter que, malgré que les pygmées est maintenant exposé au VIH/SIDA, aucun d'eux n'a aucune idée sur le dépistage volontaire.

Etant donné que les pygmées sont très minoritaires d'une part et qu'ils sont contraint à mener une vie sédentaire mettant d'avantage leur survie en danger d'autres part, et ajouter à cela ajouter la menace liée aux violences sexuelles et le

**Bureau de la Coalition:** Au Barbara Centre. Q. Ndosho, Avenue Kabasha N° 062, vers la Station Simba ,  
Commune de Karismbi, Ville de Goma,

Tel : (+243)822226921, (+243)998858280, (+243)997700920, (+243)817882400

VIH/SIDA, avons trouvé impérieux et judicieux d'organiser cette journée de réflexion.



**Journée des réflexions sur l'implication de pygmées dans la lutte contre le VIH/SIDA**

### **b. AICED**

AICED a inventorié 20 familles des pygmées dans le Village de Hehu riverain du PNVi en territoire de Nyiragongo et a commencé par sensibiliser ces peuples autochtones sur l'importance de protéger les écosystèmes du PNVi et les dangers qu'ils sont entrain d'encourir. Ces familles pygmées vivent dans la misère la plus noire, et aucun enfant de ces pygmées n'étudient et cela est un danger pour le PNVi.

Comme les pygmées partent clandestinement chercher le gibier, AICED les a initiés à l'élevage des lapins. Nous avons distribué au total 18 lapins au total aux 9 familles de pygmées.



**Un couple de pygmée reçoit un géniteur de lapin**



**Une veuve pygmée reçoit un géniteur de lapin**

**Bureau de la Coalition:** Au Barbara Centre. Q. Ndosho, Avenue Kabasha N° 062, vers la Station Simba ,  
Commune de Karismbi, Ville de Goma,

Tel : (+243)822226921, (+243)998858280, (+243)997700920, (+243)817882400

#### **4. Analyses de la situation des peuples autochtones riverains du PNVi au regard des dispositions des minorités en RD Congo**

##### **4.1. La Constitution de la RD Congo**

La Constitution de la république démocratique du Congo modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 dans son article **13 il est dit:**

**« Aucun Congolais ne peut,[...] , faire l'objet d'une mesure discriminatoire, [...] , de son appartenance à une race, à une ethnie, à une tribu, à une minorité culturelle ou linguistique »** et Article 51 d'ajouter: **« L'Etat a le devoir d'assurer et de promouvoir la coexistence pacifique et harmonieuse de tous les groupes ethniques du pays. Il assure également la protection et la promotion des groupes vulnérables et de toutes les minorités. Il veille à leur épanouissement »**

Au regard de cette disposition, nous pensons que l'ICCN devrait promouvoir le développement des peuples autochtones riverains du PNVi, en assurant leur autonomie car ils font partie des minorités dont l'Etat veille à leur épanouissement.

##### **4.2. Loi portant protection de l'enfant en RD Congo**

La Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant stipule ce qui suit dans son article **69: « Les parents incapables d'assurer la survie de leur enfant bénéficient d'une assistance matérielle ou financière de l'Etat »**

Comme les parents pygmées riverains du PNVi sont incapables de scolariser leurs enfants, l'Etat congolais par le truchement de l'ICCN devrait prendre en charge la scolarité de leurs enfants.

En titre illustratif nous citerons le cas du : ***Parc National de Kahuzi Biega, qui prend en charge la scolarité des enfants de peuples pygmées en payant des bourses même à l'université.***

#### **5. Recommandations**

Etant donné que :

- Les peuples autochtones riverains du PNVi sont minoritaires et qu'il faut les protéger au risque de les voir disparaître,
- Les dispositions en RD Congo protègent les peuples minoritaires à l'instar des pygmées ;
- jusque là les peuples autochtones riverains du PNVi ne sont pas bien adaptés à la vie sédentaire ce qui les oblige à accepter les travaux dégradants pour la survie,
- qu'il n'y a pas eu des mesures d'accompagnement pour assurer l'autonomisation des peuples pygmées riverains du PNVi, et surtout que la vie des pygmées est inhérente à la nature,

**Bureau de la Coalition:** Au Barbara Centre. Q. Ndosho, Avenue Kabasha N° 062, vers la Station Simba ,  
Commune de Karismbi, Ville de Goma,

Tel : (+243)822226921, (+243)998858280, (+243)997700920, (+243)817882400

- les peuples autochtones riverains du PNVi continue à entrer dans le PNVi clandestinement avec toutes les conséquences qui s'en suivent,
- les peuples autochtones riverains du PNVi possèdent une connaissance approfondie de la nature en générale et du PNVi en particulier, et de ce fait ils constituent des personnes ressources,
- les peuples autochtones riverains du PNVi sont dans une pauvreté qui dépasse l'entendement humain, n'étudient pas et moins encore les enfants ;
- l'ICCN doit lutter contre la pauvreté des populations riveraines du PNVi en général et des peuples autochtones en particulier pour que ces derniers s'approprient la protection du PNVi ;

nous recommandons au Directeur de l'ICCN de concevoir les mécanismes visant l'autonomisation des peuples autochtones du PNVi en :

- les impliquant dans l'agroforesterie ;
- payants les frais de scolarités pour leurs enfants ;
- en les sensibilisant sur les avantages de la protection du PNVi ;

Nous pensons que, c'est de cette façon que vous allez impliquer ces peuples autochtones dans la protection du PNVi, en les rétablissant dans leurs droits, en veillant à leurs dignité humaine, pour le renforcement du climat des confiances entre les gestionnaires du PNVi d'une part et les populations riveraines d'autres part, afin que ces derniers s'approprient la protection de ce site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments de haute considération et des franches collaborations.

*Pour la Coalition des organisations environnementales de la Société Civile*

AICED : Faustin NYEBONE, (+243)997700920 ;

Barbara asbl : Paul Lughembe, (+243)998858280, 0817882400

EST asbl : Mr Justin MUVUNGA, [estasbl@gmail.com](mailto:estasbl@gmail.com)

S.E.A asbl : Charité M. MUTUTULO, (+243)822226921

**Bureau de la Coalition:** Au Barbara Centre. Q. Ndosho, Avenue Kabasha N° 062, vers la Station Simba ,  
Commune de Karismbi, Ville de Goma,  
Tel : (+243)822226921, (+243)998858280, (+243)997700920, (+243)817882400